

Le P'tit Paroissien



N° 115

fév. 26

ÉLECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES

15 et 22 mars

2026
de 8h à 18h



1^{er}
tour

15 mars

Allons Voter!

2^d
tour

22 mars

**Les BUREAUX DE VOTE 1 et 2
sont installés à la SALLE DES FÊTES**

Elections municipales

Les 15 et 22 mars prochains, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires.

Vous aviez jusqu'au 6 février pour vous inscrire sur les listes électorales. **Des exceptions permettent de s'inscrire jusqu'au 5 mars inclus :**

♦ Si vous déménagez après la date limite d'inscription, pour l'une des raisons suivantes :

⇒ vous êtes **agent public muté ou admis à faire valoir vos droits à la retraite** après la clôture des inscriptions ou membre de la famille d'un agent public concerné;

⇒ vous êtes un **militaire** ;

⇒ vous **déménagez pour un motif professionnel** ou êtes membre de la famille d'une personne déménageant pour motif professionnel.

♦ Si, après la clôture des délais d'inscription, vous avez atteint l'âge de 18 ans ou êtes devenu Français par naturalisation.

Pour cela vous devez remplir 2 conditions cumulatives : **avoir le droit de vote** (nationalité française ou ressortissant Union européenne, être majeur au plus tard la veille du scrutin et jouir de ses droits civils et politiques.) **et avoir une attache avec la commune** (domicile principal, contribuable ou gérant de société).

Vous êtes absents les jours du vote? Vous pouvez voter par procuration :

♦ Soit en remplissant le cerfa 14952*03, téléchargeable sur internet et en le faisant valider en gendarmerie, au commissariat ou au consulat.

♦ Soit en ligne sur maprocuration.gouv.fr, avec nouvelle carte d'identité et une identité numérique.

Les jours de scrutin, soit les 15 et 22 mars, présentez vous avec votre carte électorale et une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, carte du combattant avec photographie, permis de conduire format carte bancaire, permis de chasser avec photographie).

Edito

Mairie
Service élection



Direction de la publication & Crédits photos :

Mairie de La Grande Paroisse
27 rue Grande 77130 LA G^{DE} PAROISSE
mairie.grande.paroisse@lgp77.fr
www.mairie-la-grande-paroisse.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE - 01 64 32 54 54

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi
matin: 8h30/12h30 - 14h/17h30

Samedi : 9h/12h

AGENCE POSTALE - 06 88 93 63 24

Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi,
vendredi et samedi matin :
9h/11h45 - 14h/17h



**Panneau
Pocket**



Mairie

Atelier sécurité routière et mobilité

La sécurité routière est un enjeu crucial pour tous les usagers de la route, en particulier pour les personnes âgées, qui peuvent être plus vulnérables en raison de divers facteurs:

- **Diminution des capacités physiques** (mobilité, vision et audition).
- **Réactions plus lentes**, augmentant ainsi le risque d'accidents.
- **Prise de médicaments** qui peuvent influencer les capacités motrices et cognitives.
- **Non-respect des règles de circulation** (erreurs de jugement ou méconnaissance des nouvelles règles de circulation).

Dans la perspective de réduire ces risques, nous mettons en place un atelier « sécurité routière et mobilité » à destination des conducteurs de plus de 60 ans, animé par l'association Delta 7. Cet atelier mêle sécurité routière et sensibilisation à la perte sensorielle et cognitive.

Composé de 5 séances de 2 heures, il se déroulera les **vendredis de 9h30 à 11 h 30, dans la Salle Pincevent, les 5, 12, 19, 26 juin et 3 juillet.**

Outre des mises en situation, à l'aide de vidéos, photos, jeux, matériel au sol, ... des quizz et bilans sur les connaissances sont prévus.

A la fin du parcours, chaque personne pourra bénéficier d'une séance de 1 heure de conduite avec une auto-école du secteur afin de réajuster sa pratique, se redonner confiance et recevoir des conseils.

Entièrement gratuit pour les participants, cet atelier est financé par la Commission des financeurs de la perte d'autonomie de Seine-et-Marne. N'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie. Attention ! Nombre de places limité à **14 personnes** maximum.

Travaux rue de l'Eglise

En collaboration avec la CCPM, la commune a organisé une réunion de quartier le 8 janvier dernier, afin d'informer les riverains des futurs travaux de voirie et d'enfouissement.

Après une présentation du projet, et une série de questions /réponses il a été arrêté que :

- ♦ Les travaux d'enfouissement réalisés par la commune doivent démarrer courant du 1^{er} semestre 2026 dès qu' Enedis, Orange et XP fibre auront validé les plans et tracés.
- ♦ La CCPM s'est engagée à réaliser les travaux de voirie et d'élargissement des trottoirs, côté droit en descendant, début du 2^{ème} semestre 2026.
- ♦ Les riverains ont décidé de maintenir les deux sens de circulation (un sens unique avait été proposé).
- ♦ Un trottoir sera réalisé côté droit en descendant afin de sécuriser le cheminement des piétons.

Les riverains recevront le planning de travaux dès que les dates seront arrêtées par tous.

Nous nous excusons d'ores et déjà de la gêne occasionnée. Les travaux contribueront au bien vivre de tous.

Jardin potager

Si vous souhaitez disposer d'un jardin potager, la commune loue un terrain derrière l'espace culture nature, sis ruelle du Mont. Le montant annuel du loyer est de 100 €.

Intéressés ? **Merci de déposer votre candidature à la mairie de La Grande Paroisse avant le 25 mars 2026.**

En cas de nombreuses demandes, un tirage au sort sera fait lors d'un conseil municipal.

Etat civil

Publication sur autorisation

Bienvenue à

10 janv. Sohan SADOUNI

Ils nous ont quittés

15 janv. Raymonde ESNEYS ép. LAINÉ

17 janv. Elisabeth CHAPELAIN

20 janv. Claude ALRAN

22 janv. Jocelyne CANON ép. DEWULF

Merci aux bénévoles

Le samedi 24 janvier dernier, M. le maire, Emmanuel Ledoux et les élus avaient donné rendez-vous en mairie **aux bénévoles et donateurs** pour leur formidable **mobilitation autour d' "Octobre Rose"**.

Avec une grande fierté, **un chèque de 5550 euros** a été remis à la représentante de la ligue contre le cancer du sein de Seine et Marne.

Merci à tous!

Puis ce fut au tour **des bénévoles oeuvrant à l'amélioration, à l'animation et à la décoration de la commune** d'être félicités: concours des maisons illuminées, atelier de décoration et peinture animé par Mme Cazes, adjointe.

Nous avons échangé et discuté autour du verre de l'amitié dans une ambiance sereine et bienveillante concourant à la réussite de cette matinée.



Eyal Hirsh...Admiration, respect, félicitation

Notre commune est fière de vous présenter ce grand sportif, qu'elle a soutenu.



Eyal Hirsh

16 ans

nageur de l'extrême,

adepte de l'eau libre et en particulier des longues distances.

Son palmarès impressionnant

2024 - Médaille d'or

Champion de France junior du 10 km

2025 - Médaille d'argent

Champion de France junior du 25 km

2025 - Médaille d'or

Champion en relais 4 x 1 500 mètres

2026 - Médaille d'or

Qualifié aux championnats d'Europe en Italie à Molveno, il a remporté le titre de champion d'Europe 500 mètres nage libre.

Ses objectifs sportifs

- Podiums toutes catégories au championnat de France du 25 km, au championnat de France et du Monde en eau froide et glacée.
- Sélection au championnat d'Europe eau libre sur 10 km avec la sélection Ile de France.
- Son rêve...Traverser la Manche.

Nous souhaitons bonne chance à Eyal, exemple d'excellence et de détermination. Ce grand champion réussira, nous en sommes convaincus.

Les ATSEM des écoles maternelles

L'article R412-127 du code des communes prévoit que toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un et/ou d'une ATSEM (*agent(e) spécialisé(e) des écoles maternelles et des classes enfantines*) pour 25 à 30 élèves par classe. Une réponse ministérielle de 1991 ajoute que cela n'implique pas l'affectation d'une ATSEM dans chaque classe maternelle.

La quotité du temps de présence de l'ATSEM auprès des enseignants des écoles maternelles n'est en revanche jamais précisé. **Il n'existe donc pas actuellement de corrélation systématique entre le nombre de classes et le nombre d'ATSEM en école maternelle.**

Entre les exigences des enseignants et les possibilités des communes qui recrutent et rétribuent les ATSEM, il semble qu'un **consensus national** ait été fixé pour affecter une ATSEM dans chaque classe de petite section, une pour 2 classes de moyenne section et une pour 2 classes de grande section.

Aujourd'hui, 3 ATSEM sont affectées aux 4 classes de maternelles répondant largement aux préconisations nationales.

Période électorale rimant souvent avec polémique, sachez que le personnel du SIVOS restera à effectif constant, avec aménagement des plages horaires, comme vu avec les parents d'élèves le 27 janvier dernier.



ADOSPHÈRE

Les jeunes ont parlé

Qui mieux que les jeunes pour dire ce qu'ils aiment, ce qu'ils veulent... et ce qu'ils attendent d'Adosphère ?

Un sondage mené auprès de 26 ados a permis de faire le point, et une chose est sûre : Adosphère, ça leur parle !



Un max de 11-13 ans, c'est le public le plus présent, avec autant de filles que de garçons. Quand ils ne sont pas au collège, les ados aiment surtout sortir avec leurs amis, regarder des séries ou des films, faire du sport, jouer aux jeux vidéo, créer (dessin, musique, vidéos...). Ce qu'ils veulent ? se détendre, s'amuser et partager dans le fun et la bonne humeur, en petit groupe (*moins de pression, plus de lien et d'échanges*) pour un meilleur feeling !

Les projets solidaires intéressent moins, mais peuvent devenir cools s'ils sont pensés avec eux. S'impliquer ? Pourquoi pas... De quoi imaginer des projets créés avec eux, mais pas seulement pour eux.

Les vacances, c'est le moment idéal pour proposer des stages, des sorties et des événements spéciaux (*soirée cinéma, boum, sorties fun, compétitions sportives, événements à thème...*) qui marquent... à vivre ensemble.

Adosphère, c'est un lieu apprécié par tous, avec une super ambiance, proposant des activités sportives, fun et créatives.

Les parents et les adolescents

Lors de la réunion du 24 novembre dernier, plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées:

- **Diversifier les activités** en proposant des projets structurants, sous la forme d'un "fil rouge" sur l'année ou pendant les vacances. *Ces projets permettraient aux jeunes de s'inscrire dans une dynamique collective, de développer des compétences variées et de donner plus de sens aux actions menées.* Les projets 2026 concerneront le multimédia et une rencontre avec un prestataire autour des jeux de société.
- **Le rôle de l'équipe d'animation est essentiel.** L'équipe doit être force de proposition, capable d'accompagner les adolescents dans la construction, l'organisation et la réalisation de leurs projets, tout en clarifiant les rôles de chacun.
- **Améliorer la communication.** Différents supports sont envisagés, comme la distribution de flyers et l'affichage dans les lieux fréquentés par les jeunes.

Pour info, les ados intégreront la salle du Lavoir après les vacances de février.

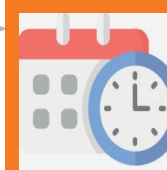
En fonction des projets concrets mis en place et des effectifs, la commune envisage de construire un nouveau local, afin d'installer de manière pérenne cette structure.

Espace Enfance Jennesse

A la découverte de la nature

Un projet annuel sera décliné autour de la faune et la flore, favorisant la curiosité et la sensibilisation à la nature dès le plus jeune âge. Les enfants observeront, expérimenteront et apprendront à respecter l'environnement grâce à des activités ludiques.

Une action commune sera menée avec le conseil municipal des enfants, la date reste à définir.



RAPPEL Rentrée scolaire 2026-2027

Pré-inscriptions périscolaires / scolaires

⇒ **Si vos enfants ont déjà été inscrits au SIVOS**, vous avez jusqu'au vendredi 10 avril pour retourner le bordereau de réservation et le règlement intérieur que vous avez reçu par mail.

⇒ **Si vos enfants n'ont jamais été inscrits, qu'ils rentrent en 1^{ère} année de maternelle ou en CP ou sont nouveaux arrivants**, les pré-inscriptions ont lieu :

- ♦ Les lundis 9 - 16 - 23 - 30 mars
9h30-11h30/14h30-16h
- ♦ Les jeudis : 5- 12 - 19 - 26 mars
9h30-11h30/14h30-16h
- ♦ Les mercredis 4 - 11 - 18 - 25 mars
8h30-11h30

Venez à l'Espace Enfance Jeunesse situé 1 rue des Degrés ou à la mairie de Forges pour les habitants de Forges, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile

Tous les dossiers seront soumis pour validation à la commission d'attribution des places, en juin prochain.

Agenda de mars

grande paroisse

Le club de **tarot** de La Grande Paroisse vous propose
le tournoi du minosa

Dimanche 1 mars 2026 à 14h15
Salle du Lavoir - Rue de l'église
77130 La Grande Paroisse

Tournoi - 77130 (2026)

Ouvert à tous - inscriptions 16 € à partir de 13h30
Libre en 4 fois 7 donnes (ou 55 min par position)
Le quatrième tour sera au classement

LOTS vers 19h30 : 1 enveloppe prime par table
Lot au meilleur score de chaque tour
Homologué FFT
Pour un joueur non encore licencié achat possible
de la licence FFT à tarif réduit sur place

Renseignements :
Président JEAN-MARIE DROUOT - portable : 06 08 60 15 62
Mail : jmdrouot@orange.fr

Prochain tournoi à La Grande Paroisse : dimanche 12 avril 2026 à 14h

Le Tarot Club de La Paroisse est affilié à la Fédération Française de Tarot : www.fft.fr
et dépend du comité Seine et Marne www.comite-seine-et-marne.fft.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Dimanche 15 et 22 MARS

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVILE
CARTE ÉLECTORALE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

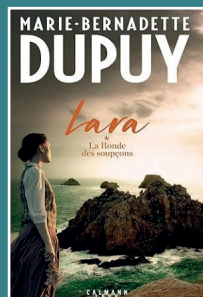
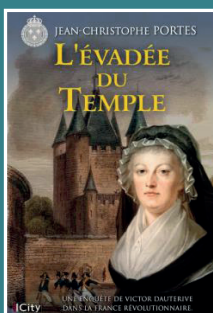
Cérémonie des vœux de printemps

Vendredi 27 mars 2026 à partir de 19h

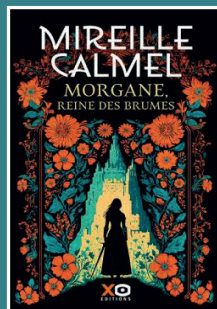
Salle des fêtes de La Grande Paroisse

Quoi de neuf à la médiathèque ?

Venez vous poser à la médiathèque.
Pour réserver vos livres, connectez-vous sur la-grande-paroisse-pom.c3rb.org



Romancière prolifique, Marie-Bernadette DUPUY est connue pour ses sagas familiales. En voici une nouvelle dont le 1^{er} tome est consacré à Lara, « La ronde des soupçons ».



Nous retrouvons Lara dans un petit village de Bretagne en 1946, juste après la fin de la guerre. Elle et sa famille tentent de retrouver une vie à peu près normale après ces temps plus que difficiles. Mais un malheur vient frapper le paisible village. Une jeune femme est retrouvée morte, égorgée, dans une tunique blanche sous un dolmen. L'inspecteur Renan est appelé sur les lieux et doit résoudre cette enquête, mais les indices sont rares.

Ce livre nous emporte dans le Morbihan et ses traditions, pour une enquête remplie de mystères et de non-dits, en totale immersion dans un véritable village de Bretagne. Mer, bateaux, embruns ... on y est ! Page après page, on évolue avec les personnages grâce à l'intelligence d'écriture de l'autrice qui nous permet de vivre l'histoire en même temps qu'eux.

L'intrigue est intéressante mais pas trop pesante, ce qui est appréciable et en fait un livre très addictif. Si vous aimez les romans d'après-guerre et les enquêtes policières ce 1^{er} tome vous ravira.

Horaires

La médiathèque est ouverte :

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-13h / 13h30 - 17h30

Samedi : 10h-12h30

Coin lecture

Marie-Bernadette DUPUY
Lara "La ronde des soupçons"

Infos

France Mutuelle

Petit rappel

La municipalité a souhaité proposer en 2024 aux habitants de La Grande Paroisse, une offre de mutuelle ajustée à leurs besoins.

Tous les habitants peuvent y souscrire, sans questionnaire médical, sans condition d'âge, ni de ressources, à l'exception des salariés bénéficiant d'une mutuelle santé collective au sein de leur entreprise ainsi que les travailleurs non-salariés.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez téléphoner à la Mairie au 01 64 32 54 54, pour fixer un rendez-vous (la mairie sert d'intermédiaire mais n'a aucun regard sur les dossiers des bénéficiaires).

Tribune libre

"Demain avec vous"

Le 15 mars, votre voix sera déterminante. Ce scrutin permet de choisir la direction de notre commune. Mobilisez-vous pour décider de l'avenir de votre village. Chaque suffrage compte pour faire vivre notre démocratie locale.

Je compte sur votre mobilisation.